

Mot du Maire :

Discours pour l'inauguration de la Centrale photovoltaïque du Plouts

Après douze ans de travail, d'attente, de relances, de réunions, le parc photovoltaïque d'AGNOS a enfin été inauguré. En 2013, notre Plan d'Occupation des Sols (POS) était transformé en Plan Local d'Urbanisme (PLU). J'avais déjà le sentiment visionnaire qu'AGNOS allait comme toutes les communes de France subir une baisse des dotations et subventions de l'Etat.

Avec une fibre environnementaliste naturelle et animé par une recherche de ressources nouvelles et pérennes pour ne pas augmenter les impôts locaux, le Conseil Municipal de l'époque n'eut pas de mal à demander le classement de ce terrain communal NPV au PLU. Associé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), les embûches administratives et les exigences des chambres professionnelles furent surmontées. Mais c'était sans compter sur la suppression de la Taxe Professionnelle et de la Taxe d'Habitation, et le manque à gagner budgétairement.

Avant de s'appeler ENGIE GREEN, l'entreprise qui avait retenue notre attention attendait une régularisation nationale concernant les parcs solaires. De longs mois passèrent. Que dire aussi de l'exercice à la commission départementale de prévention des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) à la Préfecture, où l'argumentaire fourni que je présentais était appuyé par le Président de la Communauté de Communes de l'époque. Puis ce furent les réunions et contacts avec M. Le Grelle, Directeur Général d'ENGIE, et leurs équipes, que je pressais à chaque rencontre. Le concret est là mais que d'efforts, de prises de tête, que d'interventions théâtrales ! Mais jamais aucun signe d'abandon ! Le réchauffement climatique était aussi là... et AGNOS y luttait très modestement.

La réalisation de ce parc photovoltaïque est aussi une résultante d'actions communales environnementales effectuées depuis plusieurs mandats :

- L'école tout d'abord, école de 1938, isolée par l'extérieur, au chauffage central, et possédant une salle de motricité en paille.
- Un écreteur de crues, qui amène chaque année une sérénité solidaire aux populations d'AGNOS, OLORON STE MARIE et MOUMOUR.
- Une salle polyvalente dont le toit est recouvert de panneaux photovoltaïques.
- Plus de 180 toits photovoltaïques sur notre village en constante augmentation. Petit clin d'œil à Marc SPYCHIGER pionnier en la matière.
- Un lotissement bioclimatique avec récupération d'eau de pluie et un cahier des charges spécifique.
- des plantations expérimentales d'essences d'arbres résistants aux fortes chaleurs réalisées avec l'appui de l'ONF (Office National des Forêts).
- Un projet de plantation de 1000 arbres sur le village, avec un budget innovant basé sur la décarbonation des entreprises.

Des réalisations modestes, certes, mais si exemplaires à l'échelle d'un village de plus de 1 000 habitants.

Je ne pourrai passer sous silence l'appui sans faille des Conseillers Municipaux successifs qui ont senti que dans le cadre de cette centrale photovoltaïque, un contrat sur 40 ans dès cette année était une manne financière pérenne qui nous permettra d'améliorer notre voirie et de lancer d'autres projets innovants. Merci enfin à Jean-Louis LABORDE-BOY qui, depuis le début, projetait la pâture de ses moutons dans l'enceinte de la centrale.

AGNOS, village tourné vers le futur, vivra !

LE MAIRE : A. BERNOS



Finances locales :

La mise en cause grossière, par les Ministres responsables, de la dérive des comptes publics et de l'action des collectivités locales, qui elles, restent un pôle de stabilité démocratique dans le contexte actuel, oublie de préciser que les Communes ont participé de longue date à la réduction de la dette publique : les finances locales sont obligatoirement à l'équilibre car les communes respectent la « règle d'or »... Elles ne peuvent pas voter de budget en déficit ! Notre budget visé par la Cour des Comptes l'an dernier en est l'exemple flagrant.

Comme en 2023, les dépenses de fonctionnement de notre Commune ont augmenté en 2024, avec notamment la revalorisation de nos fonctionnaires territoriaux (décidée par l'Etat) et l'augmentation des coûts de l'énergie, sans compter l'augmentation des prix des matières premières. Le décideur n'est pas le payeur.

Beaucoup de dépenses résultent d'obligations nouvelles que le Gouvernement et le Parlement ont mis à la charge des collectivités ces dernières années, et de toutes les obligations normatives et bureaucratiques qu'impose l'Etat aux Collectivités. Faut-il sortir de l'ENA pour instaurer de telles mesures aux Communes ?

Epareuse :

L'appel d'offres auprès de 4 entreprises d'élagage a été attribué à l'EARL BOUDIBET de PRÉCHACQ-JOSBAIG. Deux passages annuels, calqués sur le Département, ont été retenus pour la somme de 3 800 €.

Economie locale :

A hauteur de 8 millions d'euros d'estimatif, le Peloton de Gendarmerie de Haute-Montagne (PGHM) et la centrale photovoltaïque pour 6 millions d'euros. Ces investissements très importants seront injectés dans l'économie locale.

Impact sur le foncier : nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

La loi sur la ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols) refusée par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau fera-t-elle des émules ? L'impact sur le Foncier Bati d'AGNOS déterminé par l'ancien PLU (des terrains constructifs ne le seraient plus) serait alors désastreux. Mais que restera-t-il aux petites Communes dans leur optique du développement économique et démographique ? Un assouplissement de cette Loi est demandé aux Députés par les Associations des Maires.

Arbres :

Le jardin des petits enfants d'AGNOS continue à croître : 50 baliveaux de fruitiers seront plantés cet automne au verger de Sayette qui sera agrandi.

Ecole :

La rénovation des logements de l'école est à l'étude, sachant que les subventions départementales seront diminuées drastiquement (huisseries, porte d'entrée).

Eaux usées :

Suite aux derniers aléas climatiques, des trombes d'eau ont mis les canalisations des égouts sous pression et ont soulevé les bouches d'égout. RAPPEL : toutes les eaux de ruissellement doivent aller dans le pluvial et non dans les égouts. Les micro-organismes peuvent détruire la station d'épuration en la faisant déborder dans le Gave d'Aspe.

Nos champions :

- **ELIZALDE Lucie** : Championne régionale de cyclo-cross et VTT en 2024, et a remporté le challenge Massi en VTT en 2024. A participé aux championnats de France de cyclocross, avec une belle 4^e place au pied du podium. Elle a également fini 7^e aux championnats de France de VTT, et 12^e aux championnats de France de vélo-route.
- **AGUIAR Alain** : Vétéran de cyclocross, sélectionné pour les championnats d'Europe à Pontevedra en novembre, et en France en décembre.
- **LOPEZ Xabi** : Finaliste en pelota cuir trinquet en 2024, et champion de France en paleta cuir mur à gauche en 2024.
- **LOPEZ Maïana** : Premier prix du concours régional aquitain, et premier prix international à Mercurol en basket.
- **PAGOLA Lucile** : De nombreuses performances en équitation.
- **MARTINEZ Pablo** : Sélectionné sur le district des Pyrénées, a participé aux championnats de ski alpin à Courchevel et à Val d'Isère. Présent au championnat de France de ski alpin, slalom géant et super G.

Don de terrain :

Merci à M. NÉREAUD pour le don à la commune d'une bande de terrain le long de sa propriété au château d'AGNOS. 450 m² entre sa propriété et la place de la pétanque.

Voirie :

La côte Boy et l'arrivée vers la centrale photovoltaïque ont été améliorées et refaites. Des points restent à aménager avec des blocs qui empêcheront d'abîmer les caniveaux.

A noter que le devis général des dessertes concernant les maisons habitées a été effectué pour une inscription au budget 2025.

EUROVIA est également chargée d'installer des bourellets devant les garages qui se retrouvent inondés par des eaux de ruissellement, et ce afin que ces dernières ne finissent par envahir les habitations.

Afin d'améliorer la visibilité en sortant dans les rues depuis les garages, deux miroirs ont été fournis à des propriétaires permettant de sécuriser leur sortie.

Eclairage salle polyvalente :

Après les pannes successives un relamping en LED sera réalisé en 2025 à la salle polyvalente.

Végétaux :

Les clôtures mitoyennes doivent être entretenues afin d'éviter les ronciers impénétrables. Il est rappelé que les horaires de tonte doivent être respectés en semaine, et particulièrement les week-ends. Le long de la Mielle, les berges doivent être nettoyées des embâcles de branchages enlevés afin que l'écreteur puisse jouer son rôle sur le cours aval de la Mielle.

Noste Casau :

Devant les difficultés administratives pour réaliser le magnifique projet de rénovation de la cabane près de la Mielle, seule une réfection totale seront effectuées et une mise aux normes électriques seront effectuée prochainement, afin de donner à la halle un confort d'abri pour les associations et le P'tit Marché.

Passerelle de l'arboretum :

Suite aux inondations de juillet 2023, la passerelle de l'arboretum a été emportée par la crue de la Mielle. Cette construction effectuée avec les jeunes du centre social sera refaite obligatoirement par une entreprise spécialisée pour des questions de responsabilités. Une demande d'aide a été faite à la communauté de communes ainsi qu'au conseil départemental dans le cadre des amendes de police. Patience et longueur de temps...

Zéro déchet en Haut-Béarn :

Un atelier de fabrication de sapins de Noël en bois « Faites pour Ailes » est organisé le Mercredi 4 Décembre de 14h30 à 16h30 à la Salle Polyvalente d'AGNOS. Pour obtenir des renseignements et s'inscrire : 05 59 39 55 10 ou ambassadeursdutri@hautbearn.fr.

Animations des associations d'AGNOS :

***NOSTE CASAU :**

-Tous les samedis matin de 9h00 à 12h00 sous la halle Place de la pétanque se tient « **Le P'tit Marché** ». Légumes bio, fromages, œufs, etc...Boucherie et charcuterie sont présentes à la vente.

-**Concert de Noël** le Vendredi 6 Décembre à 20h30 en l'église d'AGNOS.

-**Marché de Noël** le Samedi 14 Décembre de 14h à 19h à la Salle Polyvalente d'AGNOS

***RPI-Amicale AGNOS-GURMENÇON :**

-**Vide-Greniers** le Dimanche 17 Novembre de 9h à 18h à la Salle Polyvalente de GURMENÇON.

Art :

Merci à Josette PUYO, artiste du village, pour son don d'un tableau qui viendra enrichir l'exposition permanente des peintres d'AGNOS.